

# TIC ET DOCUMENTATION SCOLAIRE

CÉLINE DUARTE-CHOLAT

L'informatique et les outils qui s'y rattachent sont une aide précieuse pour les traitements de l'information et de la communication. La documentation apparaît comme un lieu privilégié de leur insertion.

Le CDI, en tant qu'espace documentaire, est un lieu initiatique dans lequel les élèves apprennent à se familiariser avec les outils de recherche d'information. De plus, avec l'explosion informationnelle de ces dernières années, il devient, dès le plus jeune âge, nécessaire de savoir utiliser les supports d'information et de trier l'information utile.

Pour les professeurs-documentalistes, il s'agit de faire évoluer les systèmes d'information de façon à ce qu'ils répondent aux besoins des usagers. Cela induit, à la fois, une transformation de l'organisation du travail et des mentalités mais aussi de nouvelles formations des usagers.

L'intégration de ces outils dans les pratiques professionnelles suppose de la part du professeur-documentaliste de nouvelles compétences pour l'utilisation et la gestion du CDI mais aussi pour la formation des élèves à la recherche documentaire informatisée. Dans ce contexte, son rôle est-il seulement de former les élèves aux compétences manipulatoires des TIC et à l'accès de l'information ? Sa mission n'est-elle pas de devenir un

médiateur documentaire, c'est-à-dire un guide qui aide l'élève à s'approprier l'information de façon critique, à la transformer en information pertinente et ainsi à acquérir de nouvelles connaissances ? Ne peut-on pas envisager de faire de la documentation une discipline d'enseignement où l'enseignant documentaliste, lors de cours documentaires, apprendrait aux élèves à s'informer et à informer ?

Depuis les années 1950-1960, la documentation a progressivement pris place dans l'enseignement secondaire. Elle s'est construite par elle-même, par la volonté des documentalistes qui ont de tout temps exprimé le désir d'être reconnus dans l'enseignement.

Aujourd'hui, la documentation devient une discipline originale avec des formes qui lui sont propres. En effet, les professeurs-documentalistes ne possèdent pas de textes de programme propres à leur discipline. Ils n'ont pas d'horaires d'enseignement, ni de classe en responsabilité. Toutefois, les programmes des différents disciplines scolaires abordent la nécessité de développer des projets de formation des élèves à la recherche documentaire en partenariat avec les professeurs-documentalistes.

Dans notre société informatisée où l'information est source de pouvoir, la documentation est devenue indispensable.

La bibliographie regroupe les documents sur cinq thèmes :

- la documentation scolaire en général ;
- l'équipement technologique en documentation scolaire ;
- l'évolution de la profession ;
- la pédagogie documentaire ;
- la recherche documentaire informatisée.

Cette bibliographie thématique est principalement extraite d'une base de données constituée et mise à jour tout au long de mes quatre années de thèse<sup>1</sup>. Elle est essentiellement centrée sur la documentation au collège, et de façon plus générale sur l'enseignement secondaire. À noter, par ailleurs, que les documents privilégient les rapports entre élèves et professeurs-documentalistes entraînant de ce fait la question de la documentation comme discipline scolaire. Toutefois, bien que réfléchissant aux savoirs documentaires, la bibliographie n'intègre pas l'histoire des disciplines scolaires. Elle se focalise sur la documentation à l'École.

La structure de la base de données utilise celle du département TECNE de l'INRP, TECNEDOC<sup>2</sup>.

Elle est sélective dans le sens où seuls les documents qui ont influé sur la construction de la thèse figurent dans la liste qui suit.

Dans chaque thème, les ouvrages sont classés par ordre alphabétique d'auteur et par ordre chronologique de publication.

## 1. DOCUMENTATION SCOLAIRE : GÉNÉRALITÉS

Depuis les premiers centres de documentation dans l'enseignement secondaire dans les années 1960-1970, la profession de documentalistes a fortement évolué, autant au niveau de la reconnaissance, du statut, que des missions.

Alors que les années 1980 ont vu la généralisation des centres dans les établissements scolaires, les années 1990, figurent comme un tournant dans la profession et ce pour deux raisons principales : la création du CAPES de

documentation et l'intégration des TIC dans les CDI.

La création du CAPES de documentation a permis aux documentalistes d'obtenir une reconnaissance statutaire. Mais, sur le terrain, elle n'a pas changé d'un coup les mentalités. Les difficultés que rencontrent les documentalistes dans l'exercice même de leur profession sont liées à la place ambiguë de la documentation au sein même de l'enseignement secondaire français.

Actuellement, dans les collèges, la mise en œuvre de projets passe le plus souvent par des activités pédagogiques interdisciplinaires, par des projets d'établissements ou encore par des parcours diversifiés. Le texte fondateur des parcours diversifiés est paru au *Bulletin Officiel* n° 10 du 6 mars 1997. Il définit les parcours diversifiés comme une nouvelle approche pédagogique, fondée sur les objectifs d'apprentissage disciplinaires du cycle central qui visent à valoriser certaines compétences des élèves afin de leur permettre d'opérer des choix conformes à leur intérêt et impliquant l'équipe pédagogique dans le cadre du projet d'établissement.

Toutes ces actions intègrent le CDI dans l'activité pédagogique mais ne lui permettent pas de mettre au point des modalités pédagogiques de façon continue, de la classe de sixième à la classe de troisième, voire à la classe de terminale.

En revanche, le brevet informatique et Internet a pour objectif de faire acquérir aux jeunes des compétences informatiques et d'attester de leur maîtrise en la matière. Les compétences requises pour le brevet de niveau 2 qui concerne le collège sont : organiser des traitements numériques à l'aide d'un tableur ; produire, créer et exploiter un document, s'informer et se documenter ; organiser des informations ; communiquer au moyen d'une messagerie électronique. Le BO n° 42 du 23 novembre 2000 explique que c'est, je cite « dans des contextes variés, où les élèves recourent en fonction de besoins réels à l'usage des technologies de l'information et de la communication, que les enseignants vérifient l'acquisition des compétences spécifiées pour le brevet informatique et internet ». Si toute l'équipe pédagogique est concernée par ces apprentissages, il reste que la documentation a, ici, un rôle privilégié à jouer.

1. DUARTE-CHOLAT, Céline. – *TIC et documentation : études et réflexions sur des pratiques documentaires dans des CDI de collèges*. – Paris : Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université Paris V – René Descartes / sous la dir. de BARON, Georges-Louis, 2000. – 375 p. + annexes.

2. <http://bdd.inrp.fr : 8080/Tecne/TecneWelcome.html>

Cependant, à l'heure actuelle, une réflexion et une organisation nationales de la formation à la maîtrise de l'information restent nécessaires.

En effet, si les programmes des différentes disciplines scolaires abordent la nécessité de développer des projets de formation des élèves à la recherche documentaire, les professeurs-documentalistes ne possèdent pas des textes de programmes propres à leur discipline, ils n'ont pas d'horaires d'enseignement, ni de classe en responsabilité.

Les documents qui suivent décrivent la place de la documentation dans l'enseignement secondaire.

ALAVA, Séraphin, ÉTÉVÉ, Christiane (1999). Médiation documentaire et éducation. *Revue Française de Pédagogie*, n° 127, avril-mai-juin 1999, p. 119-164.

Cette note de synthèse a choisi de rentrer par la notion de « médiation documentaire » pour recenser les travaux concernant les rapports entre l'éducation et la documentation. Elle traite successivement des institutions documentaires et de l'action croisée des politiques et des acteurs, de l'histoire et de la sociologie de la lecture, des rapports entre didactique et documentation dans la formation initiale, de la diffusion des savoirs en formation continue et des évolutions dans les professions.

ARRIGNON, Catherine, JEAN-VICTOR, Anne (1997). Méthodologie en seconde : la recherche documentaire, c'est fantastique. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 147, mai-juin 1997, p. 13-14. L'expérience décrite est celle d'une recherche documentaire effectuée par un professeur de lettres, le documentaliste et des élèves de seconde. Elle se passe au CDI moderne du lycée pilote du Futuroscope.

BARRE, Michel (1983). *L'aventure documentaire. Une alternative aux manuels scolaires*. Paris : Casterman, 243 p.

L'auteur s'intéresse à la mise en œuvre et à l'exploitation de la documentation à l'école. Motiver, inciter les élèves à la recherche personnelle, à l'autonomie sont ses objectifs.

CANARIO, Riu (1987). *Problématique de l'innovation : l'interaction entre le CDI (Centre de Documentation et d'Information) et l'établissement scolaire*. Bordeaux : Thèse de doctorat-Université Bordeaux / sous la dir. de CORMIER, René et LA BORDERIE, René, 278 p.

La recherche aborde une innovation particulière du système éducatif français, à savoir le CDI des établissements scolaires français. Outre une analyse des textes officiels, une étude comparative, menée dans cinq collèges de l'académie de Bordeaux, considère les raisons de l'échec relatif des CDI et tente de cerner les avantages et les limites de l'expérience novatrice. Au regard des résultats, il semblerait que le CDI ne soit qu'une innovation détournée de son sens.

CHEVALIER, Brigitte, COLIN, Michelle (1991). Exploiter l'information au CDI. *Rencontres pédagogiques*, n° 29, 106 p.

Le document s'intéresse à l'exploitation de l'information dans les CDI de l'enseignement secondaire. Il aborde notamment les possibles exercices de repérage, d'extraction de l'information, etc. à mener avec des élèves et s'intéresse à l'apprentissage de la lecture documentaire.

CRDP DE POITOU CHARENTES, ASSOCIATION RÉGIONALE DE LA FADBEN, IUFM DE L'ACADÉMIE DE POITIERS, INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE « ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE » (1997). *L'élève et l'information : quelles médiations ?* Poitiers : CRDP de Poitou-Charentes, 96 p.

Comment l'élève s'informe-t-il aujourd'hui ? Quelles clés d'accès à l'information l'école peut-elle et doit-elle lui procurer ? Qui détient ces clés à l'intérieur de l'établissement, et donc quel est le rôle du documentaliste ? Comment l'école s'organise-t-elle face au développement sans cesse croissant de l'information ? Telles sont les questions abordées lors du colloque. Si depuis 40 ans, le mouvement en faveur de la documentation s'est centré sur le CDI et a fait porter les questions documentaires essentiellement sur le documentaliste, il apparaît aujourd'hui que les problèmes d'information et de documentation doivent concerner l'ensemble de la communauté éducative.

DION, Jocelyne (1996). De la recherche documentaire à la culture de l'information, un concept en évolution au Québec, in : PUIMATTO, Gérard, BIBEAU, Robert (coord.). *Comment informatiser l'école ?* Paris : CNDP, p. 163-172. (La collection de l'Ingénierie éducative.)

Depuis longtemps au Québec, la bibliothèque-centre de ressources cherche sa vraie place dans l'école. Même si

les écrits et les rapports de toutes sortes lui accordent un rôle de premier plan dans l'organisation pédagogique de l'école, la bibliothèque n'a pas réussi jusqu'à maintenant à convaincre les enseignants, et par le fait même les administrateurs, de toute l'importance de son rôle dans la formation des élèves. Toutefois, l'avènement de la société de l'information met en évidence le besoin d'éduquer nos jeunes à apprendre à apprendre. C'est dans ce contexte que cet article situe l'évolution de la mission de la bibliothèque, à partir des textes d'abord, puis de réflexions, de travaux et d'expériences menées dans différentes régions du Québec.

FONDIN, Hubert (1994). *Rechercher et traiter l'information*. Paris : Hachette Éducation, 235 p.

L'objectif de l'ouvrage est d'initier le lecteur aux concepts de base de la communication, de lui donner les clés pour trouver, stocker et utiliser les ressources documentaires.

FONDIN, Hubert (1997). Un projet documentaire pour l'école française, in : CRDP DE POITOU CHARENTES, ASSOCIATION RÉGIONALE DE LA FADBEN, IUFM DE L'ACADÉMIE DE POITIERS, INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE « ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE ». *L'élève et l'information : quelles médiations ?* Poitiers : CRDP de Poitou-Charentes, p. 23-33

Quelle peut être la réponse « documentaire » de l'école face aux changements économiques, culturels et sociaux de la société contemporaine ? L'enjeu documentaire est fondamental pour l'école. Il engage sa capacité d'adaptation à une société informationnelle. Pour cela l'école doit apprendre à trouver les documents et à les « lire », et susciter le goût et l'envie à aller voir hors du cours et de la classe.

GAILLOT, Régine et Philippe (1987). *Le CDI, un supermarché, un sanctuaire, une galerie, un tremplin pour l'innovation*. Tours : Centre Départemental de Documentation Pédagogique en Indre-et-Loire/INRP, 327 p. (collection « formation »).

Cet ouvrage rend compte d'enquêtes menées auprès de documentalistes, enseignants et élèves. Au moyen d'entretiens et de questionnaires, il s'intéresse notamment à la façon dont les documentalistes se représentent leur rôle, aux représentations qu'ont les enseignants du CDI ou encore aux pratiques de lecture des

élèves au CDI.

Inter-CDI (1997). Spécial 25 ans : la documentation, nouveau Monde ou utopie. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 148, juillet-août 1997, 64 p.

Ce numéro spécial tente d'établir un bilan de l'évolution des CDI depuis 25 ans.

Inter-CDI (2000). Les bibliothèques scolaires en Europe et dans le monde. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 166, juillet-août 2000, p. 4-92.

Ce tour du monde des bibliothèques scolaires dévoile une disparité entre les pays développés et ceux en voie de développement. Il apparaît aussi que les CDI français restent une spécificité principalement en ce qui concerne le statut du personnel qui en a la charge.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (1972). *Le Service de Documentation et d'Information pédagogiques des établissements d'enseignement de second degré*. Paris : MEN, s. p.

Le guide constitue, par des fiches techniques, la forme pratique d'instructions détaillées qui paraîtront ultérieurement et qui reprendront, en les mettant à jour, les instructions du 10 février 1962. Le SDI est avant tout un centre d'information dont le but est d'informer : l'information est une fin dont la documentation est le moyen.

MORIN, Jean-François (1994). Fonctions du CDI : une approche par les élèves de lycée. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 132, nov.-déc. 1994, p. 9-13.

Une enquête effectuée dans un lycée polyvalent s'intéresse au point de vue des élèves concernant le CDI. Pourquoi se rendent-ils au CDI ? À quelle fréquence ? Quelle est leur connaissance du lieu ? sont quelques-unes des questions abordées.

PETIT, Étienne (1980). *Les centres de documentation et d'information : facteur de changement dans les établissements de second degré ?*. Lyon : Thèse en Sciences de l'éducation-Université Lyon II, 379 p.

L'auteur se pose la question de la place et de l'évaluation des CDI au moment où l'information devient omniprésente dans notre société.

## 2. L'ÉQUIPEMENT TECHNOLOGIQUE EN DOCUMENTATION SCOLAIRE

L'informatique et les technologies qui s'y rattachent sont devenues une aide précieuse pour les traitements de l'information et de la communication. La documentation apparaît alors comme un lieu privilégié de leur insertion. Depuis l'apparition des bibliothèques scolaires au début du siècle et des CDI dans les années 1960, les avancées technologiques ont fait évoluer le fonds documentaire. À leurs débuts, essentiellement composés de documents papiers, les ressources documentaires s'étendent aujourd'hui à un fonds de plus en plus virtuel.

Le CDI, considéré pendant longtemps comme un lieu de stockage de documents accessibles dans leur matérialité, est désormais un système d'information ouvert. Il est à la fois composé de documents physiques et virtuels sur des supports différents. Ceci entraînant à la fois des bouleversements dans la gestion et l'organisation des CDI.

ALAVA, Séraphin (1994). Naviguer sans se noyer : multimédia et médiation documentaire. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 132, nov.-déc. 1994, p. 64-68.

Notre monde doit faire face à la fois à l'explosion des sources de l'information et à la multiplicité des supports de conservation. Le CDI, lieu d'apprentissage, espace de formation et de médiation informative, doit donc s'adapter à ces nouveaux outils.

ALAVA, Séraphin (1997). La documentation au futur ? Penser demain... Requiem des espaces scolaires. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 148, n° spécial, juillet-août 1997, p. 22-26.

L'auteur se projette dans un avenir plus ou moins proche et se livre à des spéculations qui pourront paraître en total décalage avec les réalités de la vie quotidienne dans les établissements. Il faut, dit-il, repenser l'établissement scolaire comme un espace de savoir, en écosystème avec les technologies de la communication et de la connaissance. Pour lui, le CDI sera conduit à évoluer, comme l'espace-classe.

CARDEAU, Jean-Claude (1994). Le développement informatique des CDI : une nouvelle tour de Babel ? *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 130, juillet-août 1994, p. 53-56.

L'auteur est documentaliste dans un CDI de lycée à Paris. En tant que généraliste de la diffusion de l'information, il propose des orientations possibles pour l'avenir informatique des Centres de documentation et d'Information des lycées français.

CAVET, Dominique (2004). *Espaces numériques de travail*. En ligne : < [http : //savoirscdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/ENT/ent.htm](http://savoirscdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/ENT/ent.htm)>, consulté en juin 2004.

Le terme d'Espace numérique de travail (ENT) permet de regrouper la panoplie d'outils qui s'appuie sur les TIC destinés à accompagner l'activité des enseignants et des élèves. L'article apporte un rapide éclairage sur la nature des outils et des services qui vont se développer sous ce nom, donne une information précise sur le schéma directeur et le dispositif mis en place par le Ministère et la Caisse des dépôts et consignations pour favoriser leur développement, et enfin réfléchit aux incidences et aux enjeux concernant la documentation et la mise à disposition de ressources.

CHAPELAIN, Brigitte (1994). Les médiathèques scientifiques : enjeux, effets et questions. – in : CUEFF, Gaëlle et al. *Audiovisuel et formation des enseignants*. Paris : INRP, p. 189-196.

Cette communication présente le projet d'intégration des médiathèques dans cinq établissements scolaires pour développer la culture scientifique et technique.

CHAPELAIN, Brigitte (1996). *Les vidéothèques d'établissement*. Paris : INRP. 188 p. (Technologies nouvelles et éducation.)

Dans cette étude des ressources audiovisuelles sont mises à la disposition des enseignants et des élèves dans des collèges. Les conditions de faisabilité d'une telle innovation sont décrites ainsi que les utilisations et les activités intellectuelles que les collégiens et lycéens développent dans la consultation des ressources.

CHAPELAIN, Brigitte (1999). Image et documentation : vers une éducation à l'information, in : MASSELOT-GIRARD, Maryvonne (ed.) et al. *Image, langages : recherches et pratiques enseignantes*. Paris : INRP, p. 119-134.

Image et documentation vont de pair. L'image devrait donc être naturellement associée à toute démarche documentaire, à condition de se trouver dans des environnements qui en sont pourvus : ce ne fut généra-

lement pas le cas des CDI jusqu'à ce qu'ils soient équipés de ressources multimédias.

CHAPTAL, Alain (1995). L'informatique au CDI. *Médialog*, n° 23, février 1995, p. 22-35.

Le CDI est un lieu de ressources. En tant que tel, il est particulièrement concerné par les techniques informatiques, tant pour la gestion et les accès que pour l'organisation de la recherche. Il est aussi le carrefour des problèmes d'exploitation pédagogique. Pour favoriser l'usage des technologies, il faut sélectionner, signaler, informer. Il faut aussi savoir gérer le nécessaire accompagnement pédagogique ce qui suppose la mise en œuvre d'outils spécifiques.

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE (1997). *Le CDI à l'heure d'Internet*. Paris : CNDP, 66 p. (Les dossiers de l'Ingénierie éducative, n° 25, décembre 1997.)

Domestiquer l'utilisation d'Internet au sein de l'école passe par des schémas contraires à ceux de la culture scolaire traditionnelle. Le CDI serait-il le lieu approprié à partir duquel peut s'élaborer une relation maîtrisée entre l'École, les kits de savoirs et les opinions du monde entier ?

CUCHIN, Roger (1990). Enquête sur l'équipement des CDI en technologies nouvelles. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 105, mai-juin 1990, p. 9-13.

Cette enquête a un double but : brosser un tableau de l'équipement des CDI en matériel technologique nouveau et démontrer, si possible, l'adhésion des documentalistes à une modernisation des moyens d'information et de recherche documentaire. Une troisième perspective motive aussi la démarche : savoir si le projet de banque de données en matière de littérature de jeunesse a des chances de rencontrer l'intérêt d'une fraction suffisante de l'ensemble des CDI.

DAVEAU, François (1991). Les centres de documentation et d'information de l'enseignement. *EPI*, bulletin n° 60, décembre 1990, p. 199-220.

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) rassemble et organise les ressources pédagogiques du collège ou du lycée : livres, périodiques, publications de tous ordres et sur tous supports. Télématique, banques de données et CD-ROM font-ils partie d'ores et déjà de l'univers scolaire ? Qu'en est-il, en 1990, dans les quelque 600 CDI de l'Éducation Nationale ? Quel est le degré

d'équipement, son utilisation ? Quelles réalisations ont été faites ? Quelles demandes se manifestent ? Comment les satisfaire efficacement ?

DAVEAU, François (1991). Le documentaliste et les technologies nouvelles. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 113, septembre-octobre 1991, p. 5-8.

Le Minitel, outil d'utilisation courante, est aujourd'hui la première manifestation tangible de l'ouverture d'un établissement scolaire – via son CDI – sur l'extérieur. L'ère des réseaux est arrivée. Où mieux qu'au CDI, l'élève peut-il acquérir la pratique de la recherche d'informations, accéder à la pluralité des sources et des supports ?

DUARTE, Céline (1997). Pratiques informatives et opinions des usagers des centres de documentation et d'information : le cas des collégiens. *EPI*, bulletin n° 85, mars 1997, p. 85-94.

Cette étude sur les pratiques informatives et opinions d'élèves de sixième au CDI est issue d'un travail de DEA. L'étude empirique a été menée dans trois établissements de la banlieue parisienne. Deux axes de travail ont été définis : observer des situations d'enseignement, comme par exemple des initiations aux outils et aux systèmes d'information du CDI ; mener des entretiens auprès des documentalistes, enseignants et élèves. D'une manière générale, il semblerait que les jeunes soient attirés par le matériel informatique du CDI, la grande majorité aime le manipuler. Les NTIC sembleraient donc pouvoir leur apporter une véritable aide scolaire. L'enjeu actuel n'est-il pas alors de développer chez les collégiens de nouvelles démarches intellectuelles, de nouvelles modalités cognitives leur permettant d'utiliser au mieux les TIC ?

FERRY, Françoise, POUPELIN, Michel (1997). À l'école du village planétaire... Regards sur la problématique des CDI. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 148, n° spécial, juillet-août 1997, p. 15-21.

Deux aspects sont ici abordés. Une première partie traite du « CDI, les documentalistes et les autres... » par une description et une analyse de la circulaire de mission des documentalistes du 13 mars 1986. Une deuxième partie s'intéresse aux nouvelles technologies à l'école et à ses conséquences sur l'acte pédagogique.

FONDIN, Hubert (1996). Résultats d'une enquête sur l'informatisation des CDI des collèges et lycées de la

région Aquitaine en 1995, in : PUIMATTO, Gérard, BIBEAU, Robert (coord.). *Comment informatiser l'école ?*. Paris : CNDP, p. 127-141. (La collection de l'Ingénierie éducative.)

L'informatisation des CDI des collèges et lycées français est une réalité aujourd'hui. Il importe néanmoins de mieux cerner cette réalité afin, d'une part, d'avoir une image aussi fidèle que possible de la situation, et, d'autre part, d'essayer de voir la façon dont elle a été introduite dans les établissements, dont elle a modifié les comportements et les pratiques des responsables des CDI, et dont elle a été vécue par eux. Afin d'avoir une réponse à toutes ces interrogations, un questionnaire a été envoyé à tous les établissements publics de la région Aquitaine identifiés comme ayant un « CDI informatisé ». Cet article fournit les principaux résultats de l'enquête.

FONDIN, Hubert (1997). Informatisation des CDI des collèges et lycées de la région Aquitaine en 1995. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 145, janvier-février 1997, p. 63-68.

L'informatisation de la gestion du CDI est considérée comme l'étape préalable et indispensable à toute activité pédagogique puisque celle-ci s'appuiera inévitablement sur les ressources du CDI. En Aquitaine, près de neuf établissements sur dix sont équipés. Cette informatisation est le résultat d'une politique volontariste des autorités éducatives régionales.

LARROUY-BOUSQUET, Jean-Louis (1996). Évolution des usages en documentation, in : PUIMATTO, Gérard, BIBEAU, Robert (coord.). *Comment informatiser l'école ?* Paris : CNDP, p. 143-150. (La collection de l'Ingénierie éducative.)

L'outil informatique s'est peu à peu introduit dans les CDI des établissements scolaires du secondaire. Différentes stratégies d'accompagnement à partir des années 88-89 ont été mises en œuvre par les différents partenaires impliqués dans la plupart des académies. Cela a entraîné la mise en place d'une stratégie concertée d'équipement logiciel/matériel et de formation. C'est dans ce contexte que l'article s'intéresse aux conséquences de l'informatisation des CDI sur les usages documentaires.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE (1998). *Utilisation pédagogique des produits multimédias en CDI : une expérimentation conduite avec la formation continue*

*des adultes*. Paris : Direction de l'enseignement scolaire : direction de la technologie, 51 p.

L'expérimentation se proposait d'observer et d'analyser l'incidence de l'utilisation des produits multimédias dans les CDI sur la vie de l'établissement scolaire. La diversité des établissements, des équipes, des projets et des CDI a permis de varier les pratiques et d'enrichir l'analyse et le bilan.

TREFFEL, Marguerite-Marie (1992). L'informatisation des centres de documentation et d'information : le nouveau paysage documentaire des CDI et la merveilleuse fécondité pédagogique de l'informatique documentaire. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 119, septembre-octobre 1992, p. 67-70 / suite n° 120, novembre-décembre 1992, p. 61-63.

Les possibilités qu'offre l'informatisation des CDI pour le stockage, la conservation et la recherche de l'information entraînent un bouleversement dans le paysage documentaire traditionnel et par contre-coup dans l'enseignement dans son entier.

UNESCO (1976). *Guide pour la transformation de bibliothèques scolaires en centres multimédia*. Paris : Études et documents d'éducation, n° 22, 62 p.

L'étude fait le point sur le développement des centres multimédia. Une des tâches est d'inventorier et d'analyser les problèmes qui se posent et de signaler certaines stratégies qui ont déjà été expérimentées.

### 3. L'ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

Si l'on prend une approche historique, on peut se rendre compte que depuis les années 1950-1960, la documentation a progressivement pris place dans l'enseignement secondaire français. Elle s'est construite par elle-même, par la volonté des documentalistes qui ont de tout temps exprimé le désir d'être reconnus dans l'enseignement. Aujourd'hui, la documentation est devenue une discipline originale avec des formes qui lui sont propres. Elle est une discipline médiane, indispensable dans notre société informatisée où l'information est source de pouvoir.

L'informatisation massive des CDI, commencée véritablement à la fin des années 1980, remet en cause les habitudes professionnelles des professeurs-documenta-

listes. Les logiciels documentaires, puis les cédéroms et Internet sont autant de nouveaux outils que de nouvelles étapes d'appropriation des technologies.

Ainsi, avec l'intégration des TIC dans les CDI, les missions des documentalistes sont remises en cause. Depuis 1989, le CAPES de documentation offre un recrutement des professeurs-documentalistes de même nature que celui des autres enseignants. En ce début de siècle, dans la mesure où la documentation n'est pas officiellement identifiée comme une discipline d'enseignement, se pose la question de savoir si les documentalistes sont ou ne sont pas reconnus comme des professeurs à part entière.

Pour les documentalistes, il s'agit de faire évoluer les CDI de façon à ce qu'ils répondent aux besoins des usagers. Cela induit une transformation des méthodologies, de l'organisation du travail et des mentalités.

CHAPRON, Françoise (2001). Quelle évolution pour les professeurs-documentalistes ? *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 172, juillet-août 2001, p. 34-41.

En quarante ans, la définition et la pratique professionnelle du métier de « documentaliste de CDI » ont évolué. Quels sont les facteurs de cette évolution, quel état des lieux du métier peut-on faire, quelles perspectives envisager pour l'évolution de ce métier multiforme, encore mal positionné, dans un système éducatif en mutation ?

DUARTE, Céline (1998). La formation continue aux TIC des professeurs documentalistes. *Pratiques de Formation-Analyses*, Formation Permanente, Université de Paris VIII, n° 35, sept. 1998 : Informatique et Formation, p. 111-119.

Avec l'intégration des TIC dans les CDI, la question de la formation des documentalistes à leurs usages est devenue primordiale. Ainsi, afin de mieux connaître l'offre de formation continue aux TIC proposées aux professeurs-documentalistes, un dépouillement de certains Plans Académiques de Formation a été entrepris. D'après les résultats, il semblerait, entre autres, que la formation se focalise sur l'initiation à l'utilisation d'une technologie ou d'un outil particulier, comme les logiciels documentaires ou Internet. L'objectif principal étant, semble-t-il, d'apprendre aux documentalistes à savoir manier les TIC mais pas à les utiliser avec les élèves.

DUARTE, Céline (1998). Les documentalistes de collège et les TIC. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 156, novembre-décembre 1998, p. 75-78.

Les résultats d'un questionnaire adressé aux documentalistes de collège dans la revue *Inter-CDI*, n° 151 sont ici présentés. L'enquête avait pour objectif de cerner la formation des documentalistes aux TIC, et d'analyser leurs pratiques pédagogiques dans ce domaine. Les 219 questionnaires dépouillés permettent d'attirer l'attention sur le dynamisme des CDI de collège et de leur personnel dans le domaine des TIC. La demande en formation continue à leur usage est notamment constante. Par ailleurs, il semblerait que la gestion du centre et la formation des élèves aux recherches documentaires soient les deux principaux usages.

DUARTE-CHOLAT Céline (2002). *De la professionnalisation des documentalistes vers une discipline d'enseignement ?* En ligne : < <http://savoirscdi.cndp.fr/metier/Metier/DuarteCholat/cduarte.htm> >, consulté en juin 2004 [n. p.].

L'article propose une réflexion sur le processus de professionnalisation des professeurs-documentalistes et s'interroge sur l'éventuelle création d'une nouvelle discipline d'enseignement que serait la documentation. La première partie présente des principaux repères historiques qui jalonnent la construction du métier de 1958 à 1989, puis s'intéresse à la construction, durant la dernière décennie, de l'identité professionnelle. La deuxième partie aborde la question de la discipline avec comme principale interrogation : s'achemine-t-on vers une discipline d'enseignement que serait la documentation.

FONDANECHÉ, Daniel (1996). L'avenir de la documentation est dans le futur. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 143, septembre-octobre 1996, p. 6-9 / suite n° 144, novembre-décembre 1996, p. 4-6.

À l'heure actuelle, la phase d'introduction de l'informatique dans la documentation est achevée. Il s'agit, dès à présent, de s'interroger sur l'utilisation du matériel. L'ère du numérique demande de repenser le métier de documentaliste dans ses fondements comme dans ses finalités.

LE GOUELLEC-DECROP, Marie-Annick (1999). Profession et professionnalisation des documentalistes

des établissements scolaires. *Revue Française de Pédagogie*, n° 127, avril-mai-juin 1999, p. 85-97.

L'analyse sociologique et psychologique montre comment un processus de professionnalisation a été initié dès la création dans les lycées des centres documentaires puis par la prise en charge par les documentalistes de la formation des élèves à des savoir-faire méthodologiques.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (1994). *Rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale*. Paris : La Documentation française, 710 p.

Le chapitre 4 de ce rapport aborde les centres de documentation et d'information. Il s'intéresse au rôle pédagogique des professeurs-documentalistes dans les établissements de l'enseignement secondaire.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE, DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE (1995). *Les documentalistes de centre de documentation et d'information*. Paris : Les Dossiers d'éducation et formations, n° 57, 137 p.

Il s'agit d'une étude sur les fonctions de documentalistes des CDI de l'enseignement secondaire qui se compose d'une enquête statistique et d'un travail retraçant l'évolution de la profession. L'enquête statistique traite à la fois des documentalistes des autres acteurs d'un établissement en abordant les caractéristiques individuelles, le CDI en tant que lieu de travail dans l'établissement, l'action professionnelle des documentalistes et la perception qu'en ont les principaux acteurs et enfin les représentations et attentes de chacun.

VAN CUYCK, Alain *et al.* (1998). *Rôles et enjeux des centres de documentation et d'information dans l'innovation pédagogique en région Rhône-Alpes (Académie de Lyon)* –Rapport final. Lyon : Travail réalisé dans le cadre du Programme de recherche en éducation de la région Rhône-Alpes (H 03914 9425), sous la responsabilité scientifique de Monsieur le professeur Jean-Paul Metzger, ERSICO, équipe de recherche sur l'information et la communication, université Jean Moulin-Lyon 3, 306 p.

Les CDI sont pris comme point central d'une interrogation sur l'innovation dans l'enseignement. La structure des CDI comme la profession de professeur-

documentaliste sont en elles-mêmes des innovations institutionnelles assez récentes. Mais ils constituent des points d'ancrages pour d'autres processus innovateurs.

VIEILLEDENT, Marie-José (1997). Le document imprimé face aux nouvelles technologies-journée académique des documentalistes de l'académie d'Orléans-Tours. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 149, septembre-octobre 1997, p. 77-78. Résumé d'une table ronde avec des documentalistes de l'académie d'Orléans Tours. Deux questions sont traitées : de quelle manière les techniques numériques modifient-elles le métier de documentalistes ? ; comment sont-elles compatibles (voire complémentaires) avec le document imprimé ?

#### 4. LA PÉDAGOGIE DOCUMENTAIRE

Le phénomène du développement des TIC et toutes les conséquences qui en découlent, entre autres la multiplication des supports et l'accès par de multiples moyens à de multiples informations, engendrent des situations pédagogiques nouvelles.

En effet, les TIC fournissent un accès rapide, voire même économique aux connaissances les plus diversifiées, mais les élèves ne doivent pas se contenter de surfer sur les informations disponibles. Ils doivent surtout les transformer en connaissances personnelles. Les documentalistes de l'enseignement secondaire sont aujourd'hui sollicités pour apprendre aux élèves à devenir autonomes dans la recherche d'information. Dans ce contexte, les recherches s'orientent vers la question de comment l'élève peut-il apprendre à s'informer ?

La maîtrise de l'information devient un véritable objectif d'apprentissage et à l'heure actuelle en France des chercheurs travaillent sur des modèles de processus de recherche d'information. Ils étudient et proposent des pédagogies inspirées de théorie de l'apprentissage.

La pédagogie documentaire peut se définir, tout à la fois, comme une pédagogie centrée sur l'élève, sur l'idée que les apprentissages se construisent à travers des démarches de projet, que ces apprentissages varient en fonction des interactions sociales auxquelles sont confrontés les élèves et enfin sur un objectif d'éducation à l'autonomie des élèves. Il s'agit de faire passer à la fois des savoirs pratiques et des savoirs plus théoriques en information-

documentation. Cette pédagogie s'appuie sur des démarches didactiques qui existent le plus souvent grâce à des actions interdisciplinaires, à savoir grâce à des partenariats avec des enseignants de discipline.

ALAVA, Séraphin (1996). S'Autoformer à l'école : influence des nouvelles technologies sur les pratiques d'autoformation documentaire, in : Pratiques d'autoformation et d'aide à l'autoformation. 2ème colloque européen sur l'autoformation. *Les Cahiers d'Études du CUEEP*, n° 32-33 (mai 1996). Lille : CUEEP : USTL, p. 167-173.

Les pratiques autonomes au CDI ont eu leurs heures de gloire dans les années 70-80. Elles ont été longtemps le socle sur lequel enseignants et documentalistes ont tenté de différencier la pédagogie. Vingt ans plus tard, l'école est confrontée à la résurgence de la notion d'autoformation, mais cette fois-ci dans les discours officiels à propos de l'arrivée du multimédia et des réseaux numériques. Les pratiques autonomes sont remplacées, du moins dans les discours, par l'AAO (autoformation assistée par ordinateur). Cette évolution des conceptions est l'objet de réflexion et de recherche de cette intervention.

ALAVA, Séraphin (1997). Recherche et diffusion de l'information au sein de l'école, in : CRDP DE POITOU CHARENTES, ASSOCIATION RÉGIONALE DE LA FADBEN, IUFM DE L'ACADÉMIE DE POITIERS, INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE « ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE ». *L'élève et l'information : quelles médiations ?* Poitiers : CRDP de Poitou-Charentes, p. 9-21.

On peut aujourd'hui affirmer que l'innovation informatique et l'innovation numérique ne sont pas de simples innovations techniques, mais que ces influences sont déterminantes dans la transformation des modes de communiquer, de travailler et d'apprendre. L'école a trop souvent tendance à laisser le libre champ aux « habitus informationnels » des élèves. L'émergence du cyberspace nous fait percevoir un nouvel espace de savoir en construction. L'apprenant comme l'enseignant doivent apprendre à naviguer dans des espaces virtuels où les informations peuvent devenir des leviers d'apprentissages.

ALAVA, Séraphin (1998). Je pense donc je lie. *Argos*, n° 22, p. 67-74.

L'arrivée de l'Internet a favorisé l'émergence de nouvelles pratiques d'apprentissage autodidactiques.

Les usages sociaux que l'on voit émerger dans le domaine de la formation et de l'éducation et les discours pédagogiques et documentaires qui les accompagnent semblent être annonciateurs d'une légitimation scolaire de certaines pratiques de lectures des informations.

BERNHARD, Paulette (1986). *La bibliothèque/médiathèque : instrument d'éducation dans l'enseignement secondaire au Québec*. Montréal : Thèse en Sciences de l'éducation – Université de Montréal, 659 p.

Deux questions sont à la base de ce travail : d'une part, les affirmations générales concernant l'importance du rôle de la bibliothèque/médiathèque en éducation peuvent-elles s'éclairer par des fondements théoriques ? d'autre part, comment la bibliothèque/médiathèque est vécue, en pratique, par les enseignants et les élèves de l'école secondaire polyvalente ? Une enquête sur le terrain et une exploration théorique tente d'y répondre.

BERNHARD, Paulette (1998). Apprendre à « maîtriser » l'information : des habiletés indispensables dans une « société du savoir ». *Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation*, vol. XXVI, n° 1, automne-hiver 1998, <<http://acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/09-bernhard.html>> (consulté en novembre 1998), 17 p.

Les habiletés d'information constituent un ensemble de compétences dites « transversales » qui prolongent la notion antérieure de recherche en bibliothèque et s'inscrivent dans le domaine des habiletés cognitives, elles-mêmes reliées aux méthodes de travail intellectuel. Le texte fait notamment le point sur l'évolution de la notion de « maîtrise de l'information » et introduit les principaux modèles du processus de recherche d'information.

CHAPELAIN, Brigitte (1997). *L'intégration des nouvelles technologies au CDI : médiation des outils, médiation des savoirs*. Paris : Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation – Université de Paris VIII / sous la dir. de JACQUINOT, Geneviève, 2 tomes.

Que font les élèves et les enseignants des nouvelles ressources de la documentation lorsqu'elles sont mises à leur disposition ? L'hypothèse centrale est que les nouvelles ressources au CDI développent chez les acteurs de l'innovation des appropriations spécifiques : une implication des élèves dans les usages qu'ils en font et dans la construction de leurs savoirs ; une intégration de la médiation documentaire chez les enseignants. Afin de valider ou non cette hypothèse, l'auteur traite dans

une première partie des contextes de la recherche. La deuxième partie est consacrée « aux arts de faire » des enseignants et documentalistes. Enfin, la troisième partie prend en compte les usages des élèves.

CHAPRON, Françoise (1997). Le multimédia au CDI : quelle didactique pour la documentation ? *Clés à venir*, n° 14, spécial « Le multimédia ; L'école peut-elle changer ? », p. 39-46.

Le débat est centré sur les principes d'approche ou de réflexion et les problématiques soulevées par le thème de la didactique de la documentation ou plutôt de l'information-documentation et le multimédia.

CHAPRON, Françoise (1999). *Les CDI des lycées et collèges*. Paris : PUF, 237 p. (Éducation et Formation, l'éducateur.)

Retracer l'historique des CDI, en dépeindre les contours actuels, réfléchir aux enjeux de demain, cerner la contribution que peuvent et doivent apporter les CDI et les professeurs-documentalistes à la formation des élèves dans un système éducatif et une société en pleine mutation, tel est le propos de l'ouvrage.

CHAPRON, Françoise (2003). *L'évolution de la place de l'information-documentation dans l'enseignement scolaire*. Assises Nationales, Éducation à l'information et à la documentation, Clés pour la réussite de la maternelle à l'université, 11 et 12 mars 2003. En ligne : <http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/Ass-Chapron.htm> (consulté en juin 2004).

Le recours au travail sur documents a été institutionnalisé de manière assez tardive en France dans le système éducatif par rapport à l'usage plus ancien qui en était fait dans les pays de l'Europe du Nord et dans le monde anglo-saxon (intégrant le Québec). L'auteur retrace l'historique, de 1945 à nos jours, de l'intégration de l'usage et du travail sur document en classe.

CHAPTAL, Alain (1997). Vous avez dit : « Apprendre à s'informer ? », in : CRDP DE POITOU CHARENTES, ASSOCIATION RÉGIONALE DE LA FADBEN, IUFM DE L'ACADÉMIE DE POITIERS, INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE « ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE ». *L'élève et l'information : quelles médiations ?* Poitiers : CRDP de Poitou-Charentes, p. 61-66.

L'émergence spectaculaire, en cette fin de siècle, des technologies de réseau, notamment d'Internet, renou-

velle profondément la problématique d'accès aux ressources. Mais, quelle est aujourd'hui la place réellement occupée par la recherche auto-documentée dans notre système éducatif ? et « comment apprendre à apprendre ? ». Désormais l'école doit intégrer une dimension supplémentaire, celle de la navigation hyper-texte. Le rôle du maître et du documentaliste s'agissant de développer l'autonomie de l'élève devient essentiel.

FAURIE, Albertine (1980). *La pédagogie de la documentation dans le contexte de l'audiovisuel et des mass-médias*. Paris : Le Centurion, 271 p. (collection « Paidoguides »). L'école s'oriente dans la voie de l'innovation en préparant l'enfant à recevoir des informations en partenaire conscient, actif et créatif. Cette ouverture nécessite de développer de nouvelles méthodes pédagogiques que sont l'interdisciplinarité, le travail sur documentation, l'expression personnelle, la créativité. La pédagogie documentaire est au centre de l'ouvrage.

FONDIN, Hubert (1993). CAPES de Documentation, concours externe : Réflexions autour des épreuves « écrites » et « technique ». *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 122, mars-avril 1993, p. 7-12.

Le CAPES de documentation existe depuis trois ans, quelle est la nature du concours ? Il semblerait que de nombreux problèmes aient surgi. La conception de la documentation scolaire posant notamment problème.

HASSENFORDER, Jean (1967). *Pédagogie et documentation*. Éducation nationale, 6 avril 1967, p. 18-19.

L'apprentissage de la recherche documentaire, la maîtrise des techniques correspondantes seraient-elles au centre de l'enseignement ?

HASSENFORDER, Jean, LEFORT, Geneviève (1977). *Une nouvelle manière d'enseigner : pédagogie et documentation*. Paris : Les Cahiers de l'Enfance, 191 p.

De plus en plus, des CDI se développent dans les établissements scolaires. De plus en plus, des enseignants expérimentent de nouvelles manières d'enseigner. Les réactions des élèves sont positives.

MARCILLET, Frédérique (2000). *Recherche documentaire et apprentissage : maîtriser l'information*. Paris : ESF éditeur, 125 p. (collection Pratiques et enjeux pédagogiques).

La maîtrise de l'information s'impose au fur et à mesure du développement des TIC. Au sein de l'école, la maîtrise

de l'information s'est développée à travers l'histoire des CDI et l'évolution de la pédagogie documentaire.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (1994). *Pour une pédagogie documentaire : expériences de recherche documentaire au collège*. Paris : MEN, 219 p. Les expériences décrites dans la publication s'efforcent de proposer des solutions à la problématique des apprentissages documentaires, de leur réinvestissement et de l'intégration des ressources documentaires dans les pratiques pédagogiques. Les séquences décrites insistent sur le caractère progressif interdisciplinaire et transférable de la recherche de l'information.

POINDRON, Paul (1960). – *Documentation pédagogique au service des maîtres*. – *Encyclopédie pratique de l'éducation en France*. Paris : IPN : Ministère de l'Éducation. – p. 864 et suivantes.

L'auteur définit avec précision le mot document. Puis, il tente de répondre à trois questions, que sont : qu'est-ce que la documentation ? quelle est son influence sur la pédagogie ? quel est son rôle dans le perfectionnement des maîtres et l'enrichissement des élèves ? D'après lui, la documentation a un rôle important à jouer dans les établissements scolaires.

REBOUL, Élie (1977). *Information et pédagogie*. Paris : Casterman, 163 p. (Collection E3.)

Les élèves, en tant qu'utilisateurs de l'information, doivent recevoir une formation aux démarches documentaires. Le CDI apparaît comme la pièce maîtresse de cette formation qui appartient au courant de rénovation pédagogique.

SERRES, Alexandre (2003). *La triple dialectique des contenus de formation à la maîtrise de l'information*. Assises Nationales, Éducation à l'information et à la documentation, Clés pour la réussite de la maternelle à l'université, 11 et 12 mars 2003. En ligne : <http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/Ass-Serres.htm> (consulté en juin 2004).

À l'heure du développement des UMTU et des formations documentaires, la question des contenus didactiques de ces formations risque de se poser avec une acuité renouvelée, compte tenu de l'élargissement de la problématique de la maîtrise de l'information à de nouveaux acteurs de plus en plus nombreux. Le propos de cette communication est, d'une part, de tenter de cerner et d'identifier quelques-uns des principaux

clivages, suscités par cette question des contenus de formation pour essayer de faire le point sur quelques-unes des approches différentes de la maîtrise de l'information, qui s'expriment à travers ces clivages, et d'autre part, de présenter rapidement le projet pédagogique METAFOR, fondé sur cette question des contenus et de leur « mise en situation ».

SIRE, Marcel (dir.) (1975). *Le document et l'information : leur rôle dans l'éducation*. Paris : Armand Colin, 320 p. Dans la profonde rénovation pédagogique tant souhaitée, on accorde généralement une importance essentielle au travail personnel de l'élève et, par voie de conséquence, à sa documentation. Aussi a-t-il paru utile de consacrer un livre à la documentation et à l'information, dans un enseignement limité aux 1ers et 2nds degrés afin d'aider au mouvement pédagogique amorcé.

VAN CUYCK, Alain (1999). Innovation pédagogique et CDI. *Espace doc*, fév. 1999, p. 5-18.

L'information devenue enjeu de la société et de l'école fait du CDI un lieu stratégique d'apprentissage, mais fait-elle de la documentation une discipline d'enseignement ?

VERNOTTE, France, CHARRIER, Colette, MORIZIO, Claude (1998). Du CDI au centre de ressources multimédias : un outil pour développer une culture de l'information à l'école. *Éducation et francophonie*, vol. XXVI, n° 1, automne-hiver 1998, <<http://acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/08-vernotte.html>> (consulté en nov. 1998), 8 p.

Les CDI français ont quarante ans. Dans un premier temps de leur évolution, ils ont eu à rassembler les documents et les matériels destinés à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Progressivement, ils sont devenus de véritables lieux d'apprentissage. Parallèlement, les documentalistes qui les animent sont devenus des enseignants à part entière et les promoteurs d'activités pédagogiques. Aujourd'hui, le développement des TIC fait du CDI un centre de ressources multimédia ouvert vers l'extérieur et intégré dans un plus vaste réseau. Ceci ne fait que renforcer le besoin d'une médiation entre l'élève et l'information. Enseignants documentalistes et enseignants de disciplines doivent œuvrer ensemble au CDI pour développer chez l'élève une culture de l'information.

## 5. DOCUMENTATION SCOLAIRE ET RECHERCHE D'INFORMATION INFORMATISÉE

Cette cinquième et dernière partie constitue le prolongement de la précédente, intitulée « La pédagogie documentaire ». En effet si la quatrième partie a abordé la pédagogie documentaire d'un point de vue théorique, celle-ci s'intéresse à des documents de recherches concernant le même sujet. De la sorte, on passe de la pédagogie documentaire vue sous un aspect théorique à la pédagogie documentaire vue sous un aspect plus pratique, voire expérimental.

La pédagogie documentaire part du principe que l'élève doit construire son savoir et les TIC apparaissent comme des outils pour l'y aider. Dans ce contexte, comment concevoir des systèmes technologiques adaptés et quelles formations à leurs usages dispenser aux jeunes ? Un grand nombre d'études visent à concevoir des systèmes multimédias les mieux adaptés aux processus cognitifs de leurs usagers. Mais une formation à leur navigation et surtout au but donné à cette navigation reste essentielle.

La démarche de recherche d'informations passe par plusieurs étapes que les élèves doivent apprendre à maîtriser. Il s'agit, pour eux, de savoir cerner le sujet, de sélectionner les documents, d'interpréter les informations obtenues pour les transformer en connaissances, d'en critiquer les sources et de les relier à d'autres connaissances. Les jeunes passent tour à tour de la collecte à la transformation, et à la transmutation des données en savoirs. Les usagers doivent donc adapter leur pratique informationnelle à la fois aux anciens et aux nouveaux supports informationnels.

Pour les professeurs-documentalistes, l'objectif est d'établir de nouvelles procédures d'apprentissages à la recherche d'information informatisée qui permettent aux élèves d'utiliser au mieux les outils.

BEAUFILS, Alain (éd.) (2001). *Aide pour la recherche d'informations au collège et au lycée*. Grenoble, p. 191-201.

Cette étude exploratoire sur des élèves de collège et de lycée a porté sur la prise d'informations sur Internet. Les difficultés sont analysées en référence au modèle cognitif de ROUET et TRICOT : si l'entraînement atténue certaines difficultés, d'autres nécessitent des outils spécifiques.

BLONDEL, François-Marie (éd.) (2001). *La recherche d'informations sur Internet par des lycéens : analyse et assistance à l'apprentissage*. Grenoble, p. 153-164.

L'analyse des pratiques des élèves montrent leurs difficultés d'interrogation, de navigation et d'exploitation efficace des résultats. L'assistance envisagée comprend un historique et un outil d'extraction et de structuration des fragments.

BLONDEL François-Marie (2003). Observer et évaluer les activités de recherche d'informations sur Internet. In : DESMOULINS Cyrille, MARQUET Pascal, BOUHINEAU Denis. *EIAH 2003, Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain*. Actes de la conférence EIAH 2003, Strasbourg, 15, 16 et 17 avril. Paris : ATIEF ; Paris : INRP, p. 429-444.

L'étude des mécanismes d'apprentissage en recherche d'informations nécessite des techniques d'observation qui reposent sur un suivi précis des actions de l'utilisateur. L'encadrement des activités documentaires par les enseignants suppose des outils appropriés pour assurer cette fonction et notamment pour évaluer les produits et les activités des élèves. Les auteurs présentent comment l'emploi de certaines fonctions de l'assistant ARI et de quelques outils complémentaires permet de répondre aux besoins spécifiques des enseignants et des chercheurs en matière d'observation, de suivi et d'évaluation de l'activité des apprenants.

BRUILLARD Éric, GUIHOT Patrick (2001). *Les Ressources de l'ONISEP : Pratiques d'usage des enseignants et des élèves de collège et modes d'appropriation : Rapport final d'étude*. Créteil : IUFM de Créteil ; Paris : INRP, 50 p. + 73 p. : annexes.

Utiliser les ressources ONISEP (cédéroms ou sites consacrés à l'orientation et à l'information sur les études et débouchés) pose aux élèves des problèmes de plusieurs ordres : difficultés de manipulation, de conceptualisation, d'interrogation et de récupération des informations pertinentes : ils n'ont pas acquis de réelle autonomie pour ce type de travail.

DINET, Jérôme, ROUET, Jean-François, PASSE-RAULT, Jean-Michel (1988). Les « nouveaux outils » de recherche documentaire sont-ils compatibles avec les stratégies cognitives des élèves, in : ROUET, Jean-François, LA PASSADIÈRE, Brigitte (éd.). *Hypermédiats et Apprentissages* : actes du 4<sup>e</sup> colloque, Poitiers, 15, 16,

17 octobre 1998, Université de Poitiers, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société. Paris : INRP : EPI, p. 149-161.

La recherche documentaire est une activité complexe entre la résolution de problème et la prise de décision. Les problèmes cognitifs et développementaux liés à la recherche documentaire à l'aide de nouvelles technologies sont ici abordés.

DINET Jérôme, PASSERAULT Jean-Michel, ROUET Jean-François (2001). La Recherche documentaire informatisée à l'école élémentaire : Vers une modélisation des processus cognitifs liés au jugement de pertinence des références documentaires chez les élèves de CM2. In : VRIES Erica de, PERNIN Jean-Philippe, PEYRIN Jean-Pierre. *Hypermédiats et Apprentissages 5*. Actes du cinquième colloque – Grenoble, 9, 10 et 11 avril 2001. Paris : EPI ; Paris : INRP, p. 135-150 : ill., bibliogr. (Technologies nouvelles et éducation.)

L'utilisation de l'ordinateur pour des recherches d'informations est préconisée dès l'élémentaire. La sélection des références pertinentes est analysée en fonction de trois critères significatifs qui entrent en interaction : la familiarité thématique, la longueur de la liste de références documentaires et la pertinence des références. Cette tâche de sélection implique de conceptualiser les processus cognitifs mis en jeu. Les implications pour l'éducation et la conception d'outils électroniques qui en découlent sont discutées ici.

GUNN Holly, HEPBURN Gary (2003). Seeking Information for School Purposes on the Internet. *La Revue Canadienne de l'Apprentissage et de la Technologie* ; vol. 29 (1), Hiver 2003. <[http://www.cjlt.ca/content/vol29.1/04\\_gunn\\_hepburn.html](http://www.cjlt.ca/content/vol29.1/04_gunn_hepburn.html)>, consulté en septembre 2003. *La Revue Canadienne de l'Apprentissage et de la Technologie*, vol. 29 (1), Hiver 2003 [n. p.].

Cet article présente les résultats d'une étude, menée dans quatre écoles publiques de la Nouvelle-Écosse, auprès d'étudiants de douzième année, sur leurs stratégies de recherche d'informations lorsqu'ils utilisent l'Internet comme source d'informations. Plusieurs compterevendus de programmes d'études du Department of Education de la Nouvelle-Écosse attendaient beaucoup des stratégies de recherche d'informations des étudiants, dans le cadre de l'utilisation de l'Internet à des fins pédagogiques. Cette étude examine si ces attentes ont été

remplies. Les résultats concernent l'utilisation par l'étudiant de stratégies précises de recherche d'information : la connaissance des moteurs de recherche sur le World Wide Web, la façon dont les étudiants ont acquis leurs connaissances relatives à la recherche d'informations sur Internet et la perception qu'ont les étudiants de leur capacité à repérer des informations sur Internet. Les résultats de l'étude ont des répercussions importantes sur l'éducation par Internet et sur le rôle des spécialistes de l'information dans les écoles publiques. [Résumé des auteurs]

KOLMAYER, Elisabeth (1988). Démarche d'interrogation documentaire et navigation, in : ROUET, Jean-François, LA PASSADIÈRE, Brigitte (éd.). *Hypermédiats et Apprentissages* : actes du 4ème colloque, Poitiers, 15, 16, 17 octobre 1998, Université de Poitiers, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société. Paris : INRP : EPI, p. 121-134.

Que fait-on lorsque l'on recherche de l'information ? Quelles aides peuvent rendre la tâche plus facile ? Plusieurs réponses sont proposées sous la forme de modélisations de la situation d'interrogation documentaire, tant par les sciences de l'information que par la psychologie cognitive. Quelques-unes de ces modélisations sont analysées. Elles se distinguent moins par leur discipline source que par la place qu'elles accordent à l'élaboration du but de la recherche.

LAFERRIÈRE Thérèse, BRACEWELL Robert, BREULEUX Alain ; TeleLearning network Inc. Vancouver (2001). *La contribution naissante des ressources et des outils en réseau à l'apprentissage et à l'enseignement dans les classes du primaire et du secondaire* (mise à jour). <<http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/revue/revue01.html>>, décembre 2001, – 60 p. Rapport final présenté à Rescol/SchollNet.

Le rapport examine l'utilisation des ressources et des outils en réseau en salle de classe et dans les écoles. Il vise à informer et à orienter les recherches futures. Dans les Écoles des pays industriels, l'ordinateur est utilisé pour trois raisons : faire acquérir aux élèves un minimum de compétences en informatique, appuyer et enrichir le programme et enfin favoriser les relations réciproques des enseignants et des apprenants. D'après les résultats du rapport, cette troisième raison est celle qui pourrait avoir le plus d'importance sur l'enseignement traditionnel.

LAZONDER Ard W. (2001). Minimalist Instruction for Learning to Search the World Wide Web. *Education and Information Technologies* ; vol. 6, n° 3, september 2001, p. 161-176.

L'étude examine l'efficacité de « l'instruction minimaliste » (Carroll, 1990) pour développer des compétences d'auto-régulation dans le cadre de la recherche sur le Web. Les résultats obtenus par des élèves ayant été familiarisés par « l'instruction minimaliste » ont été comparés à ceux d'un groupe témoin. L'acquisition des compétences a été testée sur des tâches de recherche sur le web et sur des tâches de recherche sur le catalogue en ligne de la bibliothèque. L'enseignement de l'auto-régulation des compétences a permis de développer le temps de pratique de 25 %. Toutefois, cela n'a pas développé les performances de la recherche sur les tâches du test. Des explications de ces résultats sont proposées et des questions pour de nouvelles recherches sont posées.

LIQUÈTE, Vincent-Thomas (1997). Formation à l'informatique documentaire : le didacticiel vidéo BCDI. *Inter-CDI*, revue des centres documentaires et bibliothèques, n° 145, janvier-février 1997, p. 69-72.

L'article a pour objet de montrer la nécessité d'associer un produit vidéo à la formation à l'informatique documentaire. Il fait aussi une présentation du contenu du vidéogramme « didacticiel vidéo », de sa construction technique et l'accueil qui lui a été réservé par les élèves de collège, lycée et BTS.

LIQUÈTE, Vincent-Thomas (2003). *Analyse du dispositif des Travaux Personnels Encadrés (TPE) vu/vécu par les professeurs-documentalistes*. Assises Nationales, Éducation à l'information et à la documentation, Clés pour la réussite de la maternelle à l'université, 11 et 12 mars 2003. En ligne : <http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/Ass-Liquete.rtf> (consulté en juin 2004).

Ce document a pour objet le sentiment des professeurs-documentalistes de lycée face à la mise en place et au suivi des Travaux Personnels Encadrés (TPE).

MAURY, Yolande (1996). *La recherche documentaire informatisée*. Paris : DEA Nouvelles Technologies de l'Information appliquées à la Communication et à la Formation, 145 p.

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le cadre des CDI,

et le renforcement de la fonction pédagogique de la documentation et du CDI qui en a résulté sont au point de départ de la réflexion de ce travail. L'objectif est de savoir si, après formation, les élèves sont capables d'utiliser de façon plus rationnelle et efficace un dictionnaire électronique dans le cadre d'une recherche documentaire. Globalement, il ressort de cette recherche que l'introduction des nouvelles technologies dans le cadre du CDI, et dans l'enseignement en général, ne peut se faire sans une réflexion préalable sur l'utilisation qui en sera faite.

MAURY, Yolande (2003). *Éduquer à l'information-documentation en 6ème et en 2ème : regard sur les pratiques ordinaires des documentalistes de CDI*. Assises Nationales, Éducation à l'information et à la documentation, Clés pour la réussite de la maternelle à l'université, 11 et 12 mars 2003. En ligne : <http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/AsScoMaury.rtf> (consulté en juin 2004).

En s'appuyant sur des observations effectuées dans quatre établissements de l'Académie de Paris, l'auteur s'intéresse aux savoirs enseignés dans le cadre de l'éducation à l'information-documentation : quelles sont les places respectives accordées aux savoir-faire instrumentaux, aux savoirs documentaires et informationnels et aux pratiques métacognitives ? comment est pensée l'articulation entre apprentissages documentaires et apprentissages disciplinaires ? À travers l'étude des pratiques, l'objectif est de saisir le sens des dynamiques engagées et de cerner leur logique de développement sur la durée

ROUET, Jean-François, TRICOT, André (1995). Recherche d'informations dans les systèmes hypertextes : des représentations de la tâche à un modèle de l'activité cognitive. *Sciences et techniques éducatives*, vol. 2, n° 3, p. 307-331.

Cet article examine les aspects psychologiques et ergonomiques de la recherche d'informations dans les systèmes experts. L'hypothèse générale est que la conception de systèmes hypertextes pour l'éducation ne peut faire l'économie d'un modèle cognitif général des tâches et des activités faisant appel à des structures d'informations complexes.

ROUET, Jean-François, TRICOT, André (1998). Chercher de l'information dans un hypertexte : vers un modèle des processus cognitifs, in : TRICOT, André,

ROUET, Jean-François (dir.). *Les hypermédias : approches cognitives et ergonomiques*. Paris : Éditions Hermès, p. 57-74. (Hypertextes et Hypermédias.)

Les processus cognitifs qui permettent la recherche d'informations dans les hypertextes sont examinés. Un modèle cyclique qui comporte trois grandes phases – l'évaluation, la sélection et le traitement – est proposé. Chaque phase se décompose en plusieurs processus plus spécifiques. Pour chaque phase de modèle, une

définition ainsi que des illustrations empiriques sont proposées. Les auteurs discutent également les interactions qui existent entre ces phases d'activité et décrivent trois mécanismes de gestion cognitive : planification, contrôle, régulation. Enfin, ils suggèrent quelques implications de leur approche pour la conception de systèmes hypermédias.

Céline DUARTE-CHOLAT  
INRP-dpt TECNE ([cduarte@inrp.fr](mailto:cduarte@inrp.fr))